

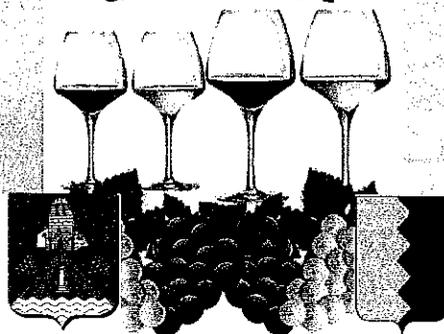
SAILLANS

BULLETIN
MUNICIPAL

COLLECTIVITE MUNICIPALE

AUTOMNE 2012

**7^e ère foire aux vins
à Sallans !**



Direction de la publication : Martine TILLET-FAURIE
Rédaction, conception, réalisation : Véronique HALE*
Impression : Mairie de Saillans
Papier : 100 % recyclé**
Distribution : Services techniques municipaux

*sauf les pages des associations : associations elles-mêmes

**sauf couverture : papier PEFC™

S O M M A I R E

	Le Mot du Maire
<i>Page 1-2</i>	Compte rendu des réunions du Conseil
<i>Page 3</i>	Etat civil
<i>Page 4-6</i>	Communiqué
<i>Page 7-8</i>	Foire aux vins et produits régionaux
 <i><u>Les pages des Associations :</u></i>	
<i>Page 9-10</i>	L'Amicale des Parents d'élèves
<i>Page 11</i>	Tou'Zazimut
<i>Page 12</i>	Gymnastique volontaire
<i>Page 13</i>	Les Amis de l'église
<i>Page 14-15</i>	Professions libérales
<i>Page 16</i>	Concours de Noël
<i>Page 17</i>	SMICVAL : rappel des règles
<i>Page 18</i>	Aides financières pour l'assainissement non collectif
<i>Page 19</i>	Permanences de l'architecte du CAUE
<i>Page 20</i>	Infosanté : l'eau du robinet
<i>Page 21</i>	L'Assurance maladie : les médicaments génériques
<i>Page 22</i>	L'ASPAT : appel au don de 2 roues
<i>Page 23</i>	Campagne AVC (Accident Vasculaire Cérébral)
<i>Page 24</i>	Annonces
<i>Page 25</i>	Appel à idées
<i>Page 26-28</i>	Jeux
<i>Page 29</i>	Hommage au vin, aux vignes, à Saillans
<i>Page 30</i>	Annuaire pratique



Mesdames, Messieurs,

Il y a tout juste un mois s'effectuait la rentrée des classes dans notre petite école qui compte cette année 41 élèves. Notre Directeur Florent MICHEL, Professeur de la grande classe a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles collègues, Sarah PICART et Marion ROULLET qui se partagent l'enseignement de la petite classe. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'automne est là... Les vendanges ont commencé sous le soleil, je souhaite qu'elles se terminent dans les meilleures conditions possibles. Que cette récolte soit pour tous un excellent millésime.

Sans transition, le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous inviter à la Salle des Fêtes de Saillans, pour la première foire aux vins et produits régionaux organisée dans le cadre du jumelage les samedi 27 et dimanche 28 octobre de 10h à 18h. (Vous trouverez ci-joint le programme détaillé de cette manifestation).

A cette occasion, nous recevrons une délégation Saillansone, formée d'élus et de viticulteurs qui partagera ce week-end festif.

Je vous invite à venir prendre le verre de l'amitié en leur compagnie et en compagnie du Conseiller Général, Michel FROUIN, le samedi 27 à 11h30 et à vous faire inscrire aux différents repas organisés.

Lors de cette foire, nous accueillerons des viticulteurs des deux Saillans, une exposition de photos et de livres de Philippe ROY, artisans et exposants locaux, gâteaux traditionnels, lamproies, etc...

Notre prochain bulletin sortira aux alentours des fêtes de fin d'année, en attendant je vous souhaite à tous un excellent automne.

A bientôt.

Le Maire,

Martine TILLET-FAURIE

Réunion du 4 juillet 2012 à 18 heures 30

L'an deux mille douze, le quatre juillet, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Isabelle GOBINAUD, Bénédicte VARREON,
Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD, Olivier GOUJON

Etaient absents : Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER-LOUSSERT

Madame Bénédicte VARREON est nommée secrétaire de séance

Travaux à l'école

Suite au dernier conseil d'école qui a eu lieu le 26 juin 2012, divers travaux sont à envisager pour la rentrée scolaire de septembre 2012 :

- nettoyer le local du préau en vue des travaux de mise aux normes des WC
- commander du sable pour l'aire de jeu dans la cour
- deux tableaux à fixer dans la petite classe
- prévoir des garde-corps aux deux rampes d'accès

Personnel communal

Le Conseil municipal

Sur rapport de Madame le Maire,

VU les états de service l'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 87, 88, 111 et 136,

VU le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié par le décret 2008-1451 du 22 décembre 2008,

VU le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 modifié par le décret 2007-1630 du 19 novembre 2007 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

VU le décret n° 2010-310 du 22 mars 2010 modifiant le décret 2002-528 du 25 avril 2002,

VU la jurisprudence et notamment l'arrêt du Conseil d'Etat n° 131247 et n°131248 du 12 juillet 1995 autorisant un agent seul dans son grade à bénéficier du taux maximum individuel au titre du principe d'égalité de traitement,

VU les crédits inscrits au budget,

CONSIDERANT que conformément à l'article 2 du décret 91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables au personnel de la collectivité

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une indemnité horaire exceptionnelle pour travaux supplémentaires à l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, calculée selon l'article 7 du décret du 14 janvier 2002 :

Coefficients 1.25 et 1.27.

Service technique

Le Conseil municipal décide de prolonger d'un an la période de stage de l'agent Olivier FUDAL. Monsieur FUDAL sera adjoint technique stagiaire du 5 septembre 2012 au 4 septembre 2013.

Le contrat CUI de Jean-François COULAUD prendra fin le 28 août 2012. Le Conseil décide de ne pas renouveler son contrat.

Le contrat CUI de six mois d'Abdelkader ZOUAI arrive à son terme le 30 septembre prochain. Le Conseil municipal décide de renouveler son contrat pour une nouvelle période de six mois.

Adhésion au Syndicat de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)

Madame le Maire explique au Conseil municipal que la commune doit délibérer pour l'adhésion ou non à l'extension du périmètre du SIETAVI (Syndicat Intercommunal d'Etudes de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle) auquel elle n'a jamais adhéré, considérant le linéaire important des berges sur la commune de Saillans, aux affluents de la rive gauche de l'Isle, dont la Barbanne. La décision qui sera prise n'a pas de répercussion sur l'existence actuelle au Syndicat des 15 communes adhérentes.

Le champ de compétence au Syndicat concerne l'aménagement de la rivière sur les 31 kms du domaine public fluvial intégré dans la nomenclature des voies navigables et flottables et les 24 kms rayés de cette même nomenclature (décret de 1957).

L'entretien des cours d'eau et de leurs ouvrages d'art sur le bassin versant de l'Isle porte sur la gestion cohérente de celui-ci avec la préservation du milieu aquatique, et de l'ensemble des écosystèmes liés à la présence et la libre circulation de l'eau.

Le SDAGE Adour Garonne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a retenu dans ses axes de travail ces trois affluents de l'Isle pour l'intérêt des différentes espèces de migrateurs, c'est pour cela que l'entretien des ripisylves doit être réalisé, la vie piscicole maintenue avec des zones de frayères et permettre la continuité écologique.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal ne peut pas accepter d'adhérer à un syndicat dont la cotisation par habitant varie de 0.52 € à 6.65 €. En l'occurrence, la participation de Saillans s'élèverait à 2 559.88 € (soit 6.65 € par habitant). Compte tenu du projet de participation financière au 1^{er} janvier 2013 proposé le conseil refuse l'adhésion à l'unanimité.

Questions diverses

Subvention exceptionnelle

Le Comité des fêtes ayant fait l'avance des frais engendrés par le déplacement d'une délégation saillanaise dans la Drôme afin de finaliser le jumelage, le Conseil municipal décide d'accorder au Comité une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 €.

Madame le Maire informe le Conseil qu'une foire aux vins et produits de la région drômoise sera organisée les 27 et 28 octobre 2012 à la salle des fêtes de Saillans. Ce qui marquera le début du jumelage entre les deux communes homonymes.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

Loris, né le 15 mars 2012

au foyer de Stéphanie VIVIEN et Jérôme MOULEDOUS

Jao, né le 24 juin 2012

au foyer de Fanny BRUN et Fabien CHATENET

Nous adressons toutes nos félicitations et tous nos vœux
de bonheur à leurs heureux parents.

DÉCÈS



Nous déplorons la disparition de :

Georges BOUTIN, décédé le 7 avril 2012. Il allait avoir 54 ans.

Hubert FAURIE, décédé le 29 juillet 2012, à l'âge de 86 ans.

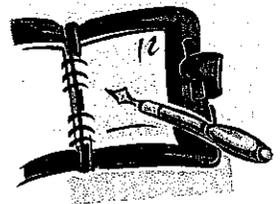
Nous adressons à leurs familles toutes nos condoléances

Né le 4 juillet 1934 à Saillans, **André, Jean GOUJON** nous a quittés le
26 août dernier après avoir combattu une grave maladie.

Impliqué dans la vie municipale par son rôle de Conseiller Municipal de
1971 à 1989,

Monsieur GOUJON a toujours vécu à Saillans, il avait repris la
propriété familiale le Château Magondeau, en 1964 qu'il a transmise à
son fils Olivier en 1989.

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances à son
épouse Dany, à ses enfants Olivier et Valérie, ses petits enfants et sa
famille.



COMMUNIQUÉ

➤ RECENSEMENT MILITAIRE : GARÇONS ET FILLES

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1996 sont priés de se faire recenser à la mairie de Saillans jusqu'au 31 décembre 2012

- Pour s'inscrire se munir du livret de famille et la pièce d'identité
- Une attestation, indispensable pour passer vos examens ainsi que le permis de conduire vous sera délivrée.

➤ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique. Les personnes qui ne sont pas inscrites sont priées de venir à la mairie avant le 31 décembre 2012.

Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

➤ VACANCES SCOLAIRES

Toussaint	Du vendredi 26 octobre 2012 après la classe au lundi 12 novembre 2012 au matin
Noël	Du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier 2013 au matin
Hiver	Du vendredi 1 ^{er} mars 2013 après la classe au lundi 18 mars 2013 au matin
Printemps	Du vendredi 26 avril 2013 après la classe au lundi 13 mai 2013 au matin
Été	Le vendredi 5 juillet 2013 après la classe

➤ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La bibliothèque de Saillans est, à nouveau, associée cette année à la fête du livre en Fronsadais. Cette cinquième édition se déroulera à la Maison du Pays à Saint Germain de la Rivière le dimanche 2 décembre 2012.

Comme les années précédentes, les deux classes de l'école de Saillans accueilleront des auteurs (Mylène Baptista Jesus dans la classe de Florent Michel et Claude Dagail dans celle de Sarah Picart et Marion Roulet).

Illustrateurs, auteurs, libraires, éditeurs, littératures jeunesse et adulte, B.D., animations, dédicaces et dégustations, autant de rendez-vous et de découvertes pour le plus grand bonheur du corps et de l'esprit des petits et des grands.

Vous trouverez à la bibliothèque différents titres des auteurs présents sur le salon.

Venez nombreux !

N'hésitez pas à utiliser le mail de la bibliothèque : bibliosaillans@yahoo.fr pour toute demande ou information

➤ JUMELAGE AVEC SAILLANS (26)

Le jumelage avec Saillans dans la Drôme étant officiellement entériné depuis le 2 juin dernier, nous démarrons nos échanges économiques et culturels par l'organisation d'une foire aux vins et produits régionaux les 27 et 28 octobre prochains. *Voir page 7*

➤ PERMANENCE DE MONSIEUR FROUIN, CONSEILLER GENERAL

Monsieur Michel FROUIN, Conseiller général, Maire de Lugon et Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac, tiendra une permanence à la mairie de Saillans, le 16 octobre 2012 de 14h00 à 15h00.

➤ TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre du Plan de mise en Accessibilité, la commune s'est engagée à mettre aux normes la voirie et les bâtiments publics.

Au mois d'octobre prochain, les toilettes de la salle des fêtes et de l'école seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 35 % du montant Hors Taxe des travaux.

➤ UN MOIS D'OCTOBRE DÉDIÉ AUX FEMMES

Le mois d'octobre est depuis 17 ans maintenant consacré à la lutte contre le cancer du sein. Une vaste campagne (mondiale) de sensibilisation et d'informations a lieu durant tout le mois. Les mairies sont de plus en plus nombreuses à s'y associer.

La façade de la mairie sera décorée de 3 rubans roses, le ruban symbolisant la lutte contre cette maladie. Rappelons que cette maladie est un fléau qui tue chaque année en France 12 000 femmes.

➤ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement à la mairie le dimanche 11 novembre à 11h00. Le dépôt de gerbe se fera ensuite au monument aux morts à 11h15. Un vin d'honneur sera servi à la mairie pour clôturer la cérémonie.

➤ INSCRIPTIONS AU CONCOURS "DÉCORS DE NOËL"

Les inscriptions au concours annuel sont ouvertes. *Voir page 15*

➤ LA ZUMBA CONTINUE

A la demande de Claire REIGNIEZ, professeure de Zumba qui n'a pas eu le temps de nous faire parvenir sa publicité, nous vous informons dans ce communiqué que les cours de Zumba ont repris. Tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de Saillans de 19h30 à 20h30. Cours d'essai gratuit. Pour plus d'information, contactez Claire : 06.32.32.54.71

➤ COMPOSTEURS

Dans un souci de produire moins de déchets et de jardiner au naturel, des composteurs sont à votre disposition en mairie. Ils vous serviront à fabriquer votre propre engrais écologique avec vos déchets de cuisine et de jardin. N'hésitez pas, pour contribuer à une Terre plus saine, à venir en retirer un. Ils sont gratuits ! (un composteur par foyer)

➤ RAPPEL À TOUS NOS ADMINISTRÉS :

INCINERATION DES VÉGÉTAUX :

Nous vous rappelons que l'incinération des végétaux (tonte, taille de haies, etc.) est **interdite du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09** (Arrêté préfectoral du 11 juillet 2005). Elle est **tolérée du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 sur autorisation municipale**. Le mieux étant évidemment de les porter en déchetterie.

NOM ET NUMÉRO D'HABITATION

Pour une bonne distribution de votre courrier veuillez à mettre votre nom et le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres. Les facteurs vacataires ne vous connaissent pas forcément !

LAMPADAIRES EN PANNE :

Dès que vous constatez un dysfonctionnement au niveau des lampadaires, merci de le signaler en mairie, sans oublier de **relever le numéro inscrit sur le lampadaire.**

POCHES JAUNES

Nous vous rappelons que les poches jaunes, distribuées gratuitement par le SMICVAL via la mairie, ne doivent servir qu'au tri sélectif.

DÉSHERBAGE CHIMIQUE



Rappel de la loi

L'utilisation de produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques (herbicide, fongicide, insecticide) est strictement interdite à moins de 5 mètres (jusqu'à 100m selon les produits) des cours d'eau, fossés, talus, grilles d'égout ou de pluvial, mares, puits, rivières.

Le non respect de cette loi peut entraîner jusqu'à **2 ans de prison et 75 000 € d'amende.**

Ces produits, bien qu'en vente, n'en demeurent pas moins dangereux :

Les risques pour la santé :

- Effets **immédiats** : troubles généraux, oculaires, respiratoires, cutanés, digestifs, nerveux, parfois décès.
- Effets à **long terme** notamment par la présence de résidus dans les aliments : apparition de résistance, cancers, maladies neurologiques, troubles de la reproduction, autres...

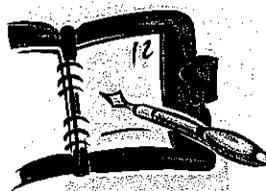
Les risques pour l'environnement :

- 1 gramme de substance active déversé dans un fossé peut provoquer la **pollution de 10 000 m³ d'eau**, soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 50 ans !

Pour en savoir plus :

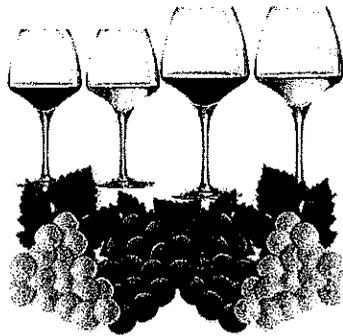
Arrêté du 12 septembre 2006 relatif à l'autorisation de mise sur le marché et l'utilisation des produits visés à l'article L 253-1 du Code rural

Arrêté du 27 juin 2011 relatif à l'interdiction d'utilisation de certains produits mentionnées à l'article L 253-1 du Code rural et de la pêche maritime dans des lieux fréquentés par le grand public ou des groupes de personnes vulnérables.



SAILLANS

33



SAILLANS

26



Foire aux vins & produits régionaux

Samedi 27 et Dimanche 28 octobre 2012

Nous sommes heureux de vous annoncer la 1^{ère} Foire aux vins et produits régionaux qui aura lieu à Saillans, salle des fêtes Rémy Barraud, les 27 et 28 octobre 2012, dans le cadre du Jumelage avec Saillans Drôme.

A l'occasion des journées Portes ouvertes des Châteaux de Fronsac et Canon Fronsac, venez déguster et découvrir des vins de la Drôme et de Fronsac, et autres spécialités des 2 régions.

Musique, chants, expo photographique seront également au rendez-vous durant ces 2 jours.

Inauguration de la foire samedi 27 à 11h30 en présence de Monsieur Michel FROUIN, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac, Maire de Lugon et l'Ile du Carney.

A l'issue, nous partagerons ensemble le verre de l'amitié.

Possibilité de déjeuner sur place sur réservation : 05.57.84.32.10
(détails et coupon-réponse page suivante)

Horaires des festivités : de 10h00 à 18h00

Venez nombreux !

Foire aux vins et produits régionaux 27 et 28 octobre 2012

Au menu des festivités :

Repas campagnard samedi midi

Tarif 12 € *

Soupe de légumes
Marmite du pêcheur
et son accompagnement
de riz
Salade
Fromage
dessert

Repas local samedi soir

Tarif 25 €*

Saumon fumé maison et
sa crème de ciboulette
Salade de gésiers
Magret de canard
accompagné de pommes
de terre et de cèpes
Salade
Fromage
Tarte tatin

Repas campagnard dimanche midi

Tarif 12 €*

Garbure
Jambon braisé et ses
haricots blancs
Salade
Fromage
Dessert

**Demi tarif pour les enfants de moins de 12 ans*



COUPON-REPONSE

A retourner à la mairie de Saillans

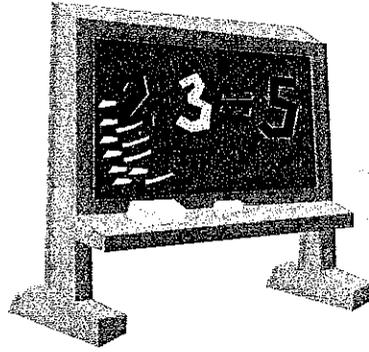
Madame, Monsieur,.....

Assistera au repas du	samedi 27 octobre midi	<input type="checkbox"/>
	samedi 27 octobre soir	<input type="checkbox"/>
	dimanche 28 octobre midi	<input type="checkbox"/>

Nombre de personnes adultes :

enfants :

Règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Saillans



Comme chaque année, la kermesse de l'école s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

C'était le 30 Juin 2012. Un début prometteur avec le spectacle fait par les enseignants et les élèves. Ponctué de douceur et d'humour. A la fin du spectacle retour dans la cour de l'école afin de faire les différents jeux installés. Des jeux pour tout âge, allant de la pêche à la ligne pour les tous petits au jeu de la pêche à la bouteille pour les plus grands. Sur le parking de l'école un concours de boules, organisé par La Boule Saillanaise, occupa les parents un grand moment. Et pour finir, un bon moment festif autour d'une grillade. Et accompagné de musique entraînante.

Alors un grand merci à tous ceux qui étaient présents, tous ceux qui ont participé et aidé lors de cette soirée. Sans oublier Monsieur Lajus, sans qui nous n'aurions pas eu de musique.

A bientôt pour un autre rendez vous avec l'amicale des parents d'élèves.

Le Bureau.



Amicale des parents d'élèves Ecole de Saillans

Lors de la réunion du 21 Septembre 2012, nous avons procédé au renouvellement du bureau de l'amicale. Voici le nouveau bureau de l'amicale ainsi que les membres actifs de l'école de Saillans :

- **Président** : Mr Olivier FUDAL
- **Vice-présidente** : Mme Sandrine PY
- **Secrétaire** : Mme Cécile RECART
- **Secrétaire Adjoint** : Mr Laurent CHARLIER
- **Trésorier** : Mr David SEGUIN
- **Trésorière Adjointe** : Mme Anne BERNIER

Les membres actifs : Mr Recart, Mme Fudal, Mme Varréon Mme Charlier, Mme Polidore, Mme Bonnaud, Mme Seguin, Mme Ammar, Mr et Mme Gros, Mme Coste,

N'oubliez pas nos futures manifestations qui sont prévues :

- Noël : 15 Décembre 2012
- Loto : 23 Février 2013
- Kermesse : 29 Juin 2013

Venez nombreux.

Le Bureau de l'Amicale

Tou'zazimut



Les randonnées ont repris le mercredi 12 septembre. Nous rappelons qu'elles ont lieu un samedi sur deux en alternance, soit une demi-journée 10 km environ, soit une journée 20 km environ. Plus un mercredi après-midi sur deux, 10 km environ. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous proposons un essai sur une ou deux randonnées. Il suffit simplement de se munir de bonnes chaussures. N'hésitez pas à vous renseigner.

Pour tous renseignements contactez Gilbert Maleix 06 26-44-35-79 ou la mairie



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAILLANS

Déjà la reprise ! Farniente et barbecues entre amis ont souvent mis au repos nos abdos, cet été. Alors reprenons d'ores et déjà de bonnes résolutions pour cette nouvelle saison et retrouvons avec plaisir notre séance de gym.

A partir du 5 septembre 2012 à 19h, venez nous rejoindre tous les mercredis.

Pour les personnes qui hésiteraient encore, nous vous offrons 2 cours gratuits pour essayer.

Alors contactez notre présidente, Isabelle Gautier

Par téléphone : 05 57 74 37 02

Par mail isabellegautier29@orange.fr

Fronsa' messes

Secteur Pastoral du Fonsadais
5 route de Libourne 33126 FRONSAC
Tel. 05 57 51 27 47

automne 2012

Samedi 6 octobre 18 h 30	27e dimanche du temps ordinaire	Saint Ciers d'Abzac
Dimanche 7 octobre 10 H 30		Fronsac
Samedi 13 octobre 18 H 30	28e dimanche du temps ordinaire	Saint-Michel de Fronsac
Dimanche 14 octobre 10 h 30		Galgon
Samedi 20 octobre 18 h 30	29e dimanche du temps ordinaire	Saint Martin du Bois
Dimanche 21 octobre 10 h 30		Fronsac
Samedi 27 octobre 18 h 30	30e dimanche du temps ordinaire <i>(messe unique le samedi soir dans le Fonsadais)</i>	Périssac
Dimanche 28 octobre 18 h 30		Saint-Emilion, avec les évêques de la région pour le rassemble- ment des lycéens
Jeudi 1er novembre 9 h 30	Messes de la Toussaint	Vérac
Jeudi 1er novembre 11 h		Galgon
Jeudi 1er novembre 17 h		<i>Temps de prière et bénédiction dans tous les cimetières</i>
Vendredi 2 novembre 18 h	Messe pour les défunts	Villegouge
Samedi 3 novembre 18 h	31e dimanche du temps ordinaire	Saint-Genès de Fronsac
Dimanche 4 novembre 10 h 30		Fronsac
Samedi 10 novembre 18 h	32e dimanche du temps ordinaire	Saint-Aignan
Dimanche 11 novembre 9 h 30		Lugon
Dimanche 11 novembre 11 h		Galgon
Samedi 17 novembre 18 h	33e dimanche du temps ordinaire	Mouillac
Dimanche 18 novembre 10 h 30		Fronsac
Samedi 24 novembre 17 h	Messe diocésaine de la saint André	Cathédrale Saint-André de Bordeaux
Dimanche 25 novembre 10 h 30	Christ Roi <i>(messe unique dimanche soir dans le Fonsadais)</i>	Célébration des confirmations à Saint-Jean de Libourne
Dimanche 25 novembre 18 h		Villegouge

Messes en semaine :

- Mardi 18 h (hiver) ou 18 h 30 à Lugon
- Mercredi 11 h 30 à Galgon
- Jeudi 8 h 30 à Fronsac

Professions libérales...

Madame Patricia ODRY, pédicure podologue, installée à Saint André de Cubzac et résidant à Saillans, a le plaisir de vous faire savoir qu'elle fait également des visites à domicile et qu'elle se tient donc à votre disposition pour le cas où vous auriez besoin de ses services.

(Déplacements dans tout le Fronsadais).

Vous pouvez la joindre au 05 57 84 87 03



Dépann'agri-auto

Dépannage à votre domicile de matériels agricoles et véhicules..

N'hésitez pas à contacter Olivier CAZENAVE :

au 06 18 88 29 41



Madame Astrid BERSON, infirmière (qui remplace Mme Chantal PALVAIR, à la retraite depuis le 1^{er} octobre 2011)

06.60.90.46.89



EURL Au fil de l'Arbre....

Élagage, Abattage délicat, Débroussaillage, Taille de haies, Evacuation des déchets

Jérémy RENEAUD, élagueur diplômé "taille et soin aux arbres" vous propose ses services afin d'intervenir dans vos arbres, toujours dans le respect de ces derniers et en toute sécurité. Il peut également tailler les haies, débroussailler dans tout type de végétaux et est équipé pour évacuer tous les déchets.

Jérémy RENEAUD :
11 Le Moulin 33141 SAILLANS
05.57.51.04.75
06.84.23.79.63
jeremyreneaud@hotmail.com



Ingenierie et formation
Performance environnementale
Audit - Etude énergétique
Diagnostic technique immobilier

WWW.LSDIAG.FR

ANTHONY LANFRY
Responsable Technique

GSM: +33(0) 6.23.52.35.70
MAIL: SUDOUEST@LSDIAG.FR

475, CHEMIN DE PINEAU
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC
GIRONDE

AIDE A DOMICILE

Sandrine F.Y.
24180 SAILLANS
06 84 23 79 63
sandrine.fy@orange.fr

Contacts uniquement sur rendez-vous
consulter les horaires

.....

Réflexologie plantaire
Energétique chinoise

Fanny FUDAL

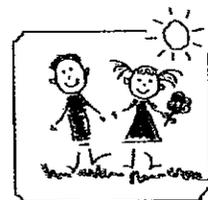
les Struliez
33141 Saillans

06.23.39.33.92
Uniquement sur rendez-vous

Christine BONNAUD

Assistante Maternelle
Agrée

7, Le Basque
33141 SAILLANS
05 57 25 92 98
06 86 97 45 38



Guillaume FAURIE
Reynaud n°7
33141 SAILLANS

Au service du vignoble....



☎ 06 23 60 23 96

Installé en micro-entreprise, compétences de tractoriste et de conducteur de machines à vendanger (ou travaux avec machine) au service des viticulteurs....Devis gratuit et sans engagement...



Brico Services

Pour vous rendre la vie plus facile !

www.brico-services.com

Stéphane Vieillard
Reynaud
33141 Saillans
Tél : 06 37 45 40 79

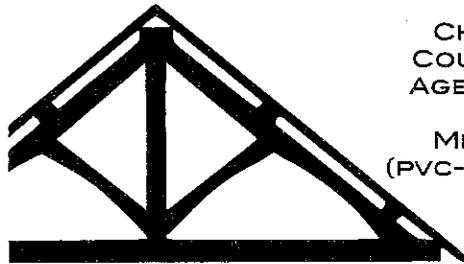
conception / image3D / maquette

Helene ROY 0687207449
3 cardeneau 33141 SAILLANS

brindarchi@hotmail.fr / www.brindarchi.fr

ARCHITECTE D.C / HMOMP

ENT LAURENT.S



CHARPENTE
COUVERTURE
AGENCEMENT
PARQUET
MENUISERIE
(PVC-BOIS-ALU)

TÉL. 06 60 20 01 55

N° SIREN 537 944 423 00012 APE 4391 A

Nouveau service à Saillans :

Demarches
Administratives
Comptabilité
Services

Agnès MONFORT
Aide aux particuliers
Professionnels & Entrepreneurs
06 84 93 12 61
33dacs@gmail.com
1 bis Reynaud
33141 SAILLANS

CONCOURS DECORS DE NOËL

Parce que certaines traditions ne doivent pas se perdre :

Nous organisons comme chaque année, le concours de décors de Noël. En ces veilles de fêtes, quoi de plus agréable que de passer lorsqu'il fait nuit devant des maisons illuminées et décorées.



Tous les efforts de décoration seront récompensés. Il vous suffit seulement de vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie **muni du coupon réponse ci-dessous** ou par téléphone au : **05 57 84 32 10** ou par e-mail :

mairie-de-saillans@orange.fr

La remise des prix aura lieu le **samedi 19 janvier 2013** à partir de 11 heures à la salle des fêtes Rémy Barraud à l'occasion des vœux de la municipalité.



Madame, Monsieur,.....

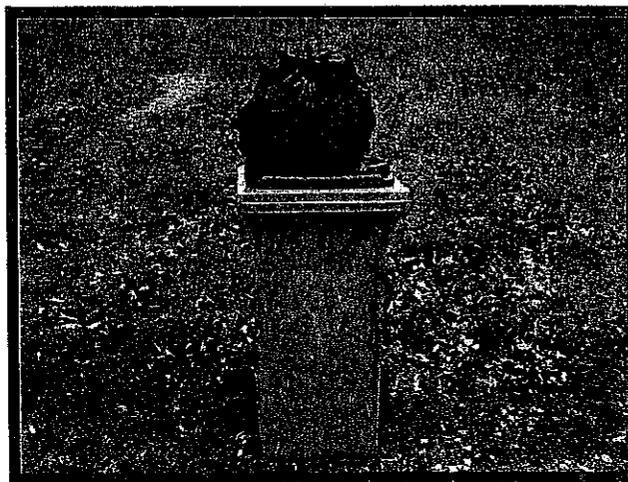
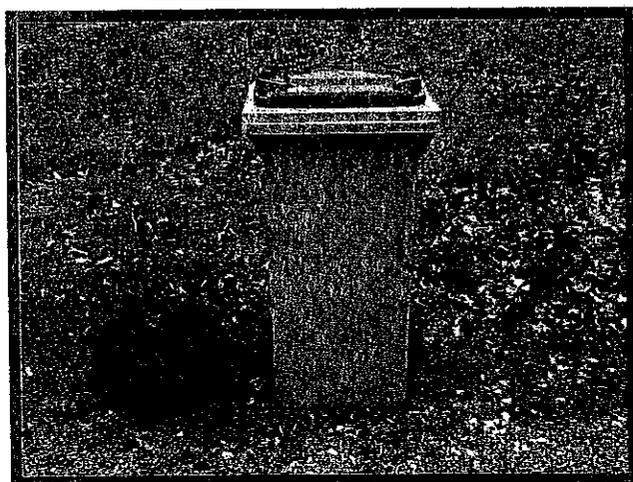
Souhaite(nt) participer au concours des Maisons décorées pour les fêtes de fin d'année 2012.

Réponse à donner à la mairie au plus tard le vendredi 4 janvier 2013.

RAPPEL DU SMICVAL



**Je ne collecte que le bac marron du SMICVAL
(1 seul bac par foyer)
Sauf si chaque bac a un autocollant avec une adresse différente**



Je ne collecte pas les sacs présentés à côté ou au dessus des bacs

Et surtout, je pense à avertir l'administré avec un avis de passage ou un scotch

Sauf dans des cas particuliers :

- la collecte qui suit une grève ou un jour férié
- les fêtes de fin d'année
- la surproduction exceptionnelle d'une famille

LES AIDES FINANCIERES POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

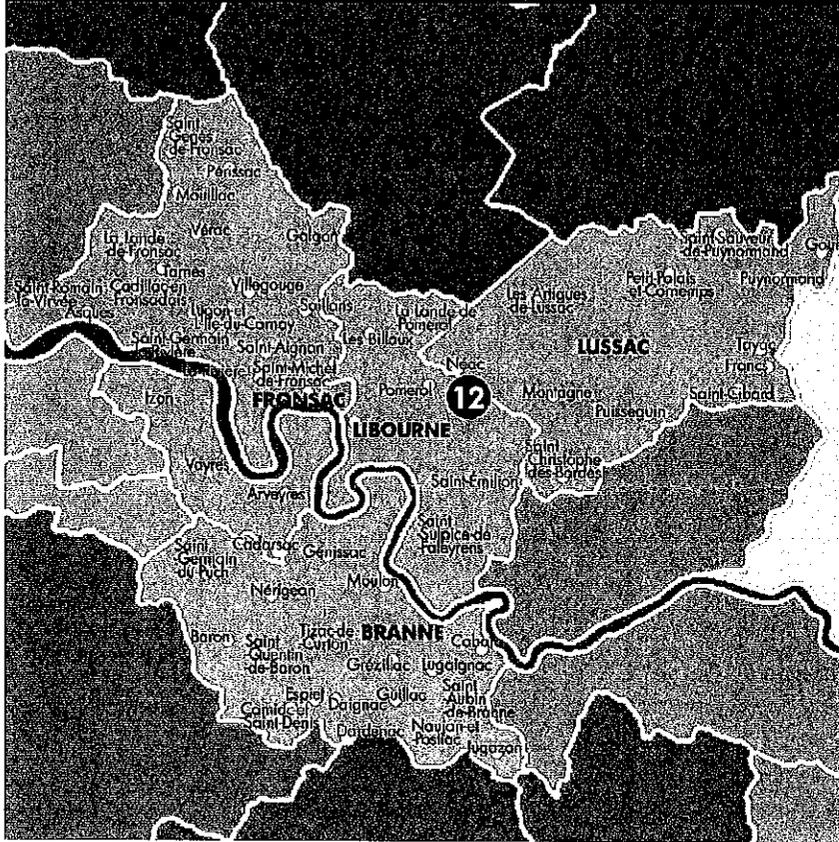
Les propriétaires qui font procéder aux travaux de réalisation ou de réhabilitation par des entreprises privées peuvent bénéficier :

- des **aides** distribuées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (**ANAH**), dès lors qu'ils en remplissent les conditions d'attribution (*priorité donnée aux installations constatées comme non conformes et pour des ménages très modestes*);
- des aides distribuées dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), lancées sur les communes de la **Haute-Gironde**, jusqu'en 2014 ;
- du **taux réduit de TVA (7 %)**, si l'habitation a plus de 2 ans ;
- de l'**éco-prêt à taux zéro**, pour les résidences construites avant le 1^{er} janvier 1990 et pour l'installation de dispositifs d'ANC ne consommant pas d'énergie (*loi de finances n° 2008-1425 du 27 décembre 2008*) - *Pour information, l'éco-ptz est mobilisable pour l'assainissement individuel ou pour la performance énergétique (un seul éco-ptz par logement)*;
- de **prêt** auprès de la Caisse d'Allocation Familiale ou d'une caisse de retraite.

Pour en savoir plus, sur les travaux éligibles, les formes d'aides, les conditions et qui peut en bénéficier, consulter :

- l'ANAH : Délégation locale de la Gironde - 05 56 24 81 99 ;
- Pour les communes de la Haute Gironde : le Pays de la Haute Gironde (Elen KERANGOAREC : 06.75.24.09.29) et/ou le PACT HD Gironde (Elsa JULIEN : 05.56.33.88.70) ;
- www.logement.gouv.fr
- impots.gouv.fr
- www.caf.fr
- vosdroits.service-public.fr
- <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/aides-financieres-r35.html>

vous voulez CONSTRUIRE, AGRANDIR, RESTAURER, AMÉNAGER



Bénéficiez de l'aide gratuite des architectes conseillers du CAUE, organisme public départemental.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel. Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez l'un des architectes conseillers du CAUE lors de ses permanences en mairies.

Renseignez-vous !

Lors de votre entretien, n'oubliez pas d'amener les documents concernant votre projet (photos, croquis, plans, ...).



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / caue33@wanadoo.fr

Secteur n°12 : Branne, Fronsac, Libourne, Lussac

Michel CASTAGNE, architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.
Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près) et plans (cadastres, autres...).

		Pour 2012 :	Octobre	Novembre	Décembre
BRANNE	1 ^o mardi	de 10h à 12h30	*	06	04
FRONSAC	3 ^o mardi	de 9h30 à 10h30	*	20	18
LIBOURNE	1 ^o mardi	de 15h à 17h30	*	06	04
LUSSAC	3 ^o mardi	de 11h à 12h30	*	20	18
Subdi. LIBOURNE	3 ^o mardi	de 15h à 17h30	*	20	18

* congés

L'eau que je bois est-elle de bonne qualité ?

L'eau est indispensable à la vie et à la santé. Il est primordial d'assurer sa distribution à la population dans des conditions optimum de sécurité, c'est pourquoi l'eau est l'aliment le plus contrôlé.

En France, le maire est le garant de la bonne qualité de l'eau distribuée dans sa commune. Il peut prendre en charge la gestion du réseau et la distribution (commune ou communauté de communes) ou faire appel à un exploitant privé.

L'Agence régionale de santé d'Aquitaine (ARS), quant à elle, est l'organisme responsable du contrôle sanitaire de l'eau.

L'Agence régionale de santé d'Aquitaine (ARS)

est chargée de piloter la politique de santé dans la région (prévention, médecine de ville, établissements de santé et médico-sociaux, santé environnementale). Parmi ses champs de compétences, l'ARS s'assure de la qualité des eaux captées et distribuées pour la consommation humaine.

Bilan de la qualité de l'eau en Aquitaine

Des prélèvements d'eau pour analyse sont réalisés à plusieurs niveaux : captages, stations de traitement, réservoirs et aux robinets des consommateurs.

Globalement en Aquitaine, la qualité des eaux distribuées est satisfaisante et s'est encore améliorée au cours de la dernière décennie. Plusieurs éléments sont contrôlés : qualité bactériologique, teneur en nitrates, calcium, magnésium, fluor, aluminium, fer, pesticides, arsenic, sous-produits de la chloration...

Au total, l'ARS Aquitaine a validé 13 739 bulletins d'analyse en 2011.



Où puis-je trouver des informations sur la qualité de l'eau ?

Après interprétation sanitaire de l'ARS, les bulletins d'analyses sont transmis aux maires pour affichage. Les résultats actualisés du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée sont consultables sur le site internet national :

www.eaufrance.fr

L'ARS fournit également aux collectivités un rapport de synthèse annuelle sur la qualité des eaux distribuées à mettre à la disposition du public.

L'ARS envoie enfin annuellement une fiche d'information sur la qualité de l'eau au gestionnaire du réseau qui doit la joindre à l'une de vos factures d'eau. Ces fiches sont consultables pour chaque commune sur le site Internet de l'ARS :

www.ars-aquitaine.fr > Votre santé > Environnement et santé > Eau > La qualité de l'eau de distribution.

Vrai ou faux ?

Il ne faut pas utiliser l'eau chaude du robinet pour cuisiner ?

> VRAI !

L'eau chaude vient du chauffe-eau dans lequel elle a stagné. Elle peut contenir du tartre, des métaux dégradés et certains micro-organismes dangereux pour la santé. Pour la préparation de vos repas, préférez donc l'eau froide du robinet que vous chaufferez vous-même.

Il est préférable de filtrer l'eau du robinet ?

> FAUX !

L'eau du robinet répond à des normes strictes et sa qualité est surveillée. Les filtres peuvent diminuer les teneurs en calcaire, tartre, chlore et plomb, mais peuvent être source de contamination bactérienne s'ils ne sont pas nettoyés régulièrement.

Il n'est pas nécessaire de nettoyer une carafe d'eau ?

> FAUX !

Nettoyez-la régulièrement et, de temps en temps, utilisez vinaigre blanc et gros sel pour enlever le dépôt de calcaire qui peut altérer le goût et l'odeur de l'eau. Rincez abondamment.

Communiqué de presse

Cpam de la Gironde

27 juillet 2012

Nouveau : en cas de refus du générique les assurés doivent régler leurs médicaments

Pour bénéficier de l'avance des frais, les assurés doivent accepter le médicament générique proposé par leur pharmacien. En cas de refus, ils devront régler leur médicament.

Désormais, un assuré qui refuse un médicament générique proposé par son pharmacien ne pourra bénéficier de la dispense d'avance (tiers payant).

Cette disposition s'applique à tous les assurés, quel que soit leur régime d'appartenance et leur situation (bénéficiaire de la Cmu, patients en ALD, en accident du travail, en congé maternité...).

Si le médecin prescrit des médicaments pour lesquels il n'existe pas de génériques, le dispositif ne s'applique pas et le pharmacien peut proposer la dispense d'avance des frais.

Les médicaments génériques sont aussi efficaces, aussi sûrs et plus économiques. En les acceptant, les assurés participent à l'effort collectif de maîtrise des dépenses de santé et contribuent ainsi à préserver notre système de santé.

L'ASPAT (Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques) agit pour la mobilité de personnes sur le territoire par :

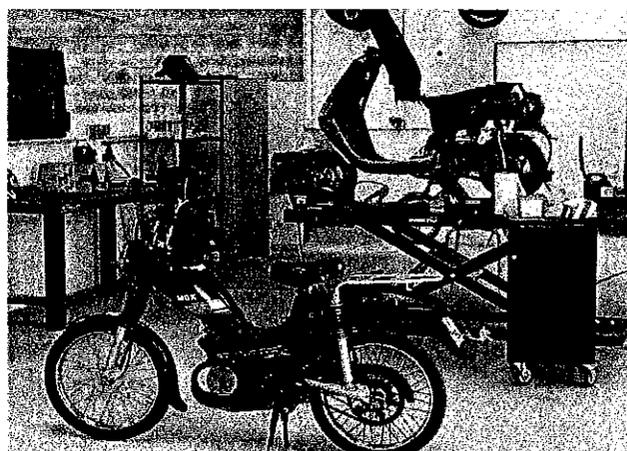
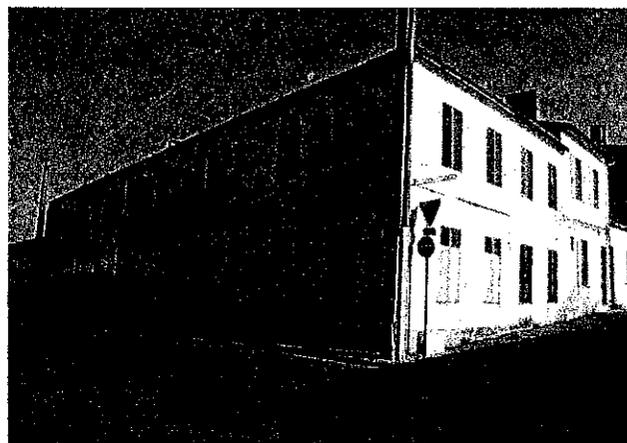
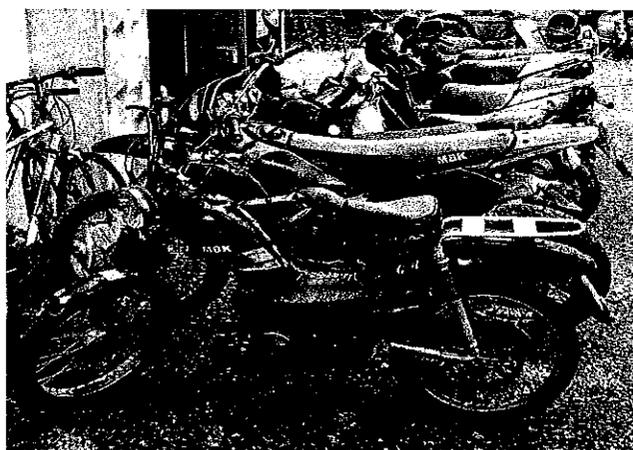
- La mise à disposition de 2 roues,
- La réparation de 2 roues.



En 2011, l'association a aidé 631 personnes.

Cette année 2012, les demandes de 2 roues auprès de leurs services ont été en très forte augmentation.

L'Aspat lance un appel aux dons de 2 roues (même ceux qui ne sont pas en état de fonctionnement) et remercie d'avance chaleureusement toutes celles et ceux qui par leur geste, permettront ainsi la réalisation de plusieurs projets professionnels de personnes.



Les coordonnées :

aspat

➤ **136, rue Jules Steeg**
33500 Libourne

Contact : Sébastien LECOMTE

Tél : 05 57 23 13 66 et 06 32 69 65 73

mail : aspat-libourne@orange.fr

➤ **39, Route Pierre Pinson**
24100 Bergerac

Contact : Philippe CHASSAGNOLE

Tél : 06 43 86 14 37 et 05 53 22 37 40

mail : aspat-mecanique@orange.fr

Composez vite le 15

CAMPAGNE AVC : les acteurs de la santé en Aquitaine se mobilisent

Accident Vasculaire Cérébral
**CHAQUE MINUTE
COMPTE**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GIRONDE

11 septembre 2012

Les acteurs de la santé de la Gironde se mobilisent pour informer le public sur les AVC et sauver des vies

Troisième cause de mortalité, deuxième cause de démence, première cause de handicap acquis chez l'adulte, l'accident vasculaire cérébral (AVC) peut être combattu plus efficacement avec une meilleure information du public. En effet, un diagnostic et une prise en charge précoces permettent de réduire de 30 % la mortalité ainsi que le risque et la gravité des séquelles. C'est pourquoi les partenaires de la santé dans le département ont choisi d'organiser plusieurs actions afin de sensibiliser largement le public aux signaux d'alerte et aux réflexes à adopter en cas de suspicion d'AVC. Cette maladie touche en moyenne 20 personnes par jour en Aquitaine dont 8 garderont des séquelles invalidantes. En Gironde, 3 063 personnes ont eu un AVC en 2011.

Les actions prévues en Gironde

L'Agence régionale de santé d'Aquitaine et ses nombreux partenaires de la santé en Gironde organisent plusieurs manifestations de sensibilisation aux AVC dans le département.

Projections débat

Soirée-débat autour du film « Je suis » d'Emmanuel Finkiel

Mardi 18 septembre à 20h30

Cinéma Utopia à Bordeaux, 5 place Camille Jullian

Sorti en 2012, ce film documentaire retrace le combat quotidien de trois patients suite à un AVC, de leurs familles et du personnel soignant au sein d'un centre de rééducation.

La projection sera suivie d'un temps d'échange entre le public, des professionnels de santé et des associations de patients.

Avant-première du film « Amour » de Michael Haneke

Lundi 22 octobre à 19h30

Cinéma Jean Eustache à Pessac, 7 rue des Poilus

Palme d'or au Festival de Cannes 2012, ce film conte l'histoire d'un couple d'octogénaires dont l'une des deux moitiés, victime d'un accident vasculaire cérébral, en gardera une paralysie de tout un côté du corps, ce qui mettra l'amour du vieux couple à rude épreuve.

La projection sera suivie d'un temps d'échange entre le public, des professionnels de santé, dont le docteur François Rouanet (neurologue au CHU de Bordeaux) et des associations de patients.

Contacts Presse :

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

www.ars.aquitaine.sante.fr

Composez vite le 15

CAMPAGNE AVC : les acteurs de la santé en Aquitaine se mobilisent

Accident Vasculaire Cérébral
**CHAQUE MINUTE
COMPTE**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grande journée de mobilisation pour la prévention des AVC

L'ARS et ses partenaires se mobilisent pour informer le grand public

Samedi 27 octobre de 10h à 17h

Place Pey Berland à Bordeaux

Toutes les problématiques liées aux AVC seront abordées à l'occasion de cette journée durant laquelle 7 stands accueilleront le public et le renseignera sur les signaux d'alerte d'un AVC, les gestes à adopter en cas d'AVC et les dispositifs de prise en charge existant suite à un AVC.

Accueil et information du grand public

La CPAM de la Gironde sensibilise ses adhérents aux AVC à l'occasion de la Semaine Bleue

Mardi 16 octobre de 10h à 18h

Place Pey-Berland à Bordeaux

A l'occasion de la Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées, la CPAM de la Gironde tiendra un stand de prévention pour sensibiliser le grand public aux AVC, aux maladies cardiovasculaires et à l'accompagnement des maladies chroniques.

Les centres d'examen de santé de la CPAM en première ligne

Du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre (dates à confirmer) de 7h45 à 16h

Centres d'examen de Santé de la CPAM de la Gironde

2 - 4 rue Robert Charazac, ZAC de Ravezies à Bordeaux

59 - 61 rue Camille Pelletant, Immeuble Emeraude à Cenon

Lors des consultations d'examen de santé, une information sur les gestes à adopter pour prévenir l'apparition d'un AVC est délivrée systématiquement à tous les assurés venant consulter.

Les réseaux professionnels et associatifs mobilisés

L'association France AVC 33 : un relais d'information incontournable

Judi 11 octobre à (horaires à préciser)

Tour de Gassies, rue de la Tour de Gassies à Bruges

A l'occasion du forum des associations de patients, l'association France AVC 33 accueillera le public sur son stand afin de transmettre les messages prioritaires sur la prévention de l'AVC et sur les dispositifs d'accueil à la suite des AVC.

Contacts Presse :

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

www.ars.aquitaine.sante.fr

Composez vite le 15

CAMPAGNE AVC : les acteurs de la santé en Aquitaine se mobilisent

Accident Vasculaire Cérébral
**CHAQUE MINUTE
COMPTE**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AGIRC ARRCO et France AVC 33 donnent conférence : « Les AVC comment les prévenir ? »

Mardi 23 octobre de 14h30 à 17h

Athénée municipale, place Saint-Christoly à Bordeaux

Le Comité Régional Aquitain de Coordination Sociale – AGIRC ARRCO – en partenariat avec l'association France AVC 33 organise une conférence sur les gestes de prévention des AVC, en présence du Docteur Rouanet, neurologue au Centre hospitalier universitaire de Bordeaux.

La Journée de la e-santé pour les professionnels

Samedi 10 novembre de 9h à 20h

Palais des Congrès, Avenue Jean-Gabriel Domergue à Bordeaux

A l'occasion des journées de la e-santé, le CHU de Bordeaux présentera aux professionnels de la santé en Gironde le résultat de ses travaux sur la téléprise en charge des AVC.

Les messages prioritaires de la campagne

Une priorité : faire connaître les symptômes qui doivent alerter

- **faiblesse** d'un côté du corps,
- **paralysie** du bras, du visage,
- **difficulté** à parler,

qui peuvent être accompagnés de troubles de l'équilibre, de la vision ou de maux de tête.

Si l'un de ces symptômes est constaté, et même s'il disparaît après quelques minutes, il peut s'agir d'un AVC.

Un réflexe : appeler le 15 car chaque minute compte

À chaque minute qui s'écoule avant le traitement, le patient victime d'un AVC perd en moyenne 1,9 million de cellules cérébrales. Le risque de dégradation irréversible ou de décès augmente donc à chaque minute. Pour améliorer la prise en charge en urgence des patients, des services spécialisés pluridisciplinaires sont mis en place en France, **les unités neuro-vasculaires (UNV)**. **Il en existe à ce jour six en Aquitaine, la première a été créée au CHU de Bordeaux en 2008 et deux autres UNV sont prévues à Libourne et Arcachon.**

Contacts Presse :

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

www.ars.aquitaine.sante.fr

ANNONCES



REPASSAGE

Dame à la retraite cherche à faire quelques heures de repassage par semaine. Travail soigné.
Pour plus de renseignements : **05.57.74.32.18**

BOX PALETTES A VENDRE

Château vend 60 box palettes en bois. Contact : **05.57.84.34.18**

A VENDRE :

Pavés de terrasse (couleur crème) 16.50 m². Contact : M. Olivier Goujon : **06.11.87.84.20**

VENTE ET RESERVATION DE BOIS DE CHAUFFAGE

Saillanais vend bois de chauffage (chêne et charme)
Pour les sarments : à commander pendant l'hiver. 1 € 50 le sarment
Pour plus de renseignements : **06.29.71.76.94**

CHERCHE TERRAIN A LOUER

Monsieur ALVES, commune de SAINT AIGNAN recherche un terrain d'environ 1 hectare sur la commune ou ses environs, pour y mettre 2 chevaux.
Contact : **06.66.37.66.97**

RECHERCHE TERRAIN A VENDRE OU A LOUER

La Mairie cherche un emplacement sur la commune pour construire un terrain de pétanque pour l'Association "La Boule Saillanaise". Merci de contacter le secrétariat de la mairie :
05.57.84.32.10

Mots fléchés FRV100 - Grille 100 - Imprimer la grille - Solution - Retour au choix des formats

ancien supplie membre du clergé ↓	votants ↓	émoussé ↓	boisson récon- fortante ↓	avant de navire organe de fleur ↓	jardins publics plus fort que tout ↓	concrets ↓
feras un trou ↓	prit dans ses bras ↓					patrie d' Abraham ↓
cercle de sable →			pièce mé- tallique ↓			
hellènes ↓			strontium en chimie ↓			
			mit à part petit sac de plante ↓			absen- ces de fraîcheur ↓
support de tige →				confir- mas →		
vide ↓						
			mettre au diamètre vraiment très gros ↓			située chez le notaire ↓
objet trompeur →					déesse d'Égypte posses- sif ↓	
sois ↓				étain au labo ↓		
				sinistres initiales gâteau breton ↓		501 chez César parties du pied ↓
ferme de Provence petits cubes →			flocons de fête grande soie ↓			
			sans mélange te dépla- cas ↓	oriental →		
				finesse ↓		
	assaqir ↓				céréale →	
excitées ↓	couronne de baron ↓				cassè- rent ↓	petite balle d'antan ↓
					bien fermée sève d'hévéa ↓	
balancer mais en rouleur →	riches décor échelon- nera ↓		nostalgie de poète ↓			
			plaisanté ↓			soudés ↓
				unité de radiation être suprême ↓	transpire →	
idioties →					robe indienne ↓	dévetu →
extirpa le duvet ↓			répétitif ↓			chant de louange ↓
			sans joie ↓			
signal de danger oui d'antan →				vin d' Espagne ↓		
				machin ↓		
	forte bière ville de carnaval ↓				refuge d' oisillons ↓	
					dirigea ↓	
fin de verbe cours de justice →		matière de lingot brome en cornue ↓		ronceur du foyer ↓		troublé →
						partie tendre ↓
						appris ↓
					résidu de conduit ↓	
grosse artère →				pipe de sachem ↓		

Grille mots fléchés MF100. Pour télécharger la grille : click droit >> Enregistrer l'image sous...

Mots croisés FRV100 - Grille référence GR-003.

Imprimer la grille
la solution
Retour à l'accueil

Horizontalement

- 1 - Vénération excessive
- 2 - Filai le parfait amour
- 3 - Personnel - Couvre-pieds
- 4 - Cingler - Vieille pièce
- 5 - Bouton à fruit - Ancienne prison - Fin d'infinif
- 6 - Grande voie en petit - Portés
- 7 - Infante assassinée - Nantie d'organes de vol
- 8 - Fils de Noé - Inscription religieuse
- 9 - Opiniâtres
- 10 - Défraîchis - Inexistant

Verticalement

- A - Technicien du froid
- B - Instrument à vent
- C - Pronom intime - Cri de dédain - Ratite
- D - Celles-ci mais moyenâgeuses - Quartier lunaire
- E - Position de phare - Allez de ministre
- F - Cyclones
- G - Emergence - Béguin
- H - Marquis érotomane - Il voit le large partout
- I - Portion d'ère - Appris
- J - Gardés d'enfant

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										■
3			■							
4							■			
5					■			■		
6			■							
7					■					
8				■					■	
9		■								■
10							■			

Grilles 9x9 page 11



Niveau moyen www.sudoku-gratuit.fr

	2	9	4		8	1	5	
3		4	9					7
5				6			2	
	5	8			6			
							3	
			7	2		6		
	6	3			4	7		
			5				9	
			6		3		1	4

		4			7		9	
		3	1					2
1	2				3			
		8		5		7		9
6			4		9			3
	5	2			1	6		
	7	6				4		8
			7		6			
2		5				1		6

	6		8			4		7
	9			7	2			8
						1		6
7				3	6			
1	8				7			3
			2					
			4	6	9	3	2	
3	2	1		5	8		6	4

	6			9				7
	1		4	5	6			3
5		3				6		2
					1	8		5
				7		1		
4								
	4			6	5	7		
			7	2			6	
2			3	1				9

6								
		4			2		7	3
			9		1	5	8	6
		3						2
				2		4		5
	1	5	4		9		3	
	8	1	6		5			7
5	7	2	1			8		

	6		9	3			7	8
			2		5	3		6
4								5
					4	6	5	
8			5	2		9		
		7					2	4
9		4	8		7	1		
1		8						
5		6						3

Pour un bref instant, et par la plume et la voix de l'une de nos Saillanaises,
"L'étoile des Troubadours" (chanson de R. Sy) est devenue

"L'étoile des Saillanais"



Si tu passes par la Gironde
Prends le chemin de Saillans
Dans ta course vagabonde
Tu sentiras en marchant
Que la nature y est belle
Car elle a donné le jour
A un vin des plus célèbres
Le Fronsac que l'on boit tous les jours

(Refrain) : Dans un petit coin de Gironde
Une étoile est née pour toujours
Cette étoile, c'est la vigne féconde
De qui Fronsac a vu le jour
Il rayonnera dans le monde
Tant qu'il y aura tout autour
Des vigneron à la ronde
Pour l'aimer, l'aimer pour toujours

Combien de garçons, de filles
Se sont aimés à Saillans
Chantant l'étoile qui brille
Dans un cadre aussi charmant
Et ces vignes saillanaises
En ont bercé des enfants
Chansons nouvelles et anciennes
Reflet d'un beau firmament

Refrain

En passant par la Gironde
Arrête-toi voyageur
Tu trouveras près de l'onde
Le doux chemin du bonheur
Tu trouveras dans nos châteaux
Le bon vin et sa chaleur
Les mille châteaux de Bordeaux qui réjouissent tous les cœurs !

Auteure : M-C P.

Que nous remercions pour cet hommage à notre Commune et à son vignoble...



MAIRIE DE SAILLANS

1 Champ de Villard
33141 SAILLANS
Tel : 05.57.84.32.10
Fax : 09.50.62.09.98

E mail : mairie-de-saillans@orange.fr

Site Internet : www.mairie-de-saillans.jmdo.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05.57.84.32.10

Ouverte les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00

E mail : bibliosailans@yahoo.fr

GARDERIE / RESTAURANT SCOLAIRE

09.66.89.32.10

PRESIDENT(ES) DES ASSOCIATIONS SAILLANAISES :

Le Fusil Saillanais

M. Olivier DEVILLE

La Gym volontaire

Mme Isabelle GAUTIER 05.57.74.37.02

Le Comité des Fêtes

Mme Bénédicte VARREON 05.57.84.39.72

L'Amicale des Parents d'Elèves

M. Olivier FUDAL 06.14.93.72.79

Les Amis de l'église

M. Henri TROCARD 05.57.84.37.35

L'Amicale des Anciens Combattants

M. Jean TILLET 05.24.24.51.97

Moments de Bien-être (Réflexologie)

Mme Fanny FUDAL 06.23.39.33.92

AOC SAILLANS

M. Jean-Luc BONNAUD 05.57.25.92.98

TOU'ZAZIMUTS (Randonnée)

M. Gilbert MALEIX 06.26.44.35.79

La Boule Saillanaise

M. Franck CHAMPDAVOINE 06.76.50.92.04

ASSISTANTES MATERNELLES A SAILLANS :

Christine BONNAUD 05.57.25.92.98

Baby-sitter : Aurélie SOURD 06.81.51.20.85

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DU CANTON

Mme Denise PERRIN-MAGLIONE 05.57.68.91.70

AUTRES NUMEROS UTILES

Déchetterie de VERAC : 05.57.84.35.67

Ecole : 05.57.84.30.31

FRANCE TELECOM (en cas de poteaux dangereux,
câbles décrochés, chambres détériorées) : 0800 083 083

GDF SUEZ : Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33 /

Raccordement : 0 810 224 000

Gendarmerie de VILLEGOUGE : 05.57.84.86.50

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

05.57.74.33.15

Restaurant Les Catalpas : 05.57.74.29.21 /

06.31.04.86.35

Service Départemental d'Incendie et de Secours

(SDIS) : Urgence : 18 Standard : 05.57.55.89.41

SIAEPA (assainissement) : 05.57.43.63.40

SIVU (Chenil) : 05.57.69.69.88

SMICVAL (ordures ménagères et déchetterie) :

05.57.55.39.79

SOGEDO (réseau d'eau) : 05.57.94.01.70

TAXI GALGON : 06.79.69.13.95

TransGironde Réseau des cars : 09.74.50.00.33